



COMMUNIQUE DE PRESSE

ASSEMBLEE GENERALE DE FELCOOP DU 4 AVRIL 2018

POSITION COMMUNE DES COOPERATIVES EUROPEENNES DE 7 ETATS MEMBRES

Lors de son Assemblée générale annuelle le 4 avril 2018, Felcoop a ouvert le débat de l'avenir de l'OCM F&L dans le cadre de la réforme de la PAC en présentant la **position commune des coopératives d'Espagne, Italie, Belgique, France, Allemagne, Pologne et Grèce** : « *Maintenir, améliorer et renforcer l'OCM F&L* ».

Les Présidents des fédérations des coopératives espagnoles, italiennes et françaises, **Cirilo ARNANDIS, Davide VERNOCCHI** et **Jean-Michel DELANNOY**, soutenus par **Philippe APPELTANS**, président du GT F&L du Copa Cogeca, rappellent les fondamentaux de l'OCM F&L : un dispositif du 1er pilier cofinancé directement par les OP et l'Europe, à budget ouvert, et centré sur les OP/AOP.

Pesant pour 2% dans le budget du FEAGA en 2016, alors que la production européenne des fruits et légumes représente en 2016 près de 21% de la valeur de la production agricole européenne, ce dispositif est un outil primordial de structuration des filières, à « bas coût » pour l'Europe.

Philippe APPELTANS, président du GT F&L du Copa Cogeca et secrétaire général de l'Association des coopératives belges de F&L, a présenté la position commune, validée par l'ensemble des Etats membres représentés au GT F&L du Copa Cogeca. Il rappelle que la Commission et le Parlement européens s'accordent à reconnaître l'efficacité de l'OCM F&L particulièrement pour permettre à la filière F&L de rester dynamique afin de répondre aux attentes des consommateurs.

En réponse aux premières propositions de la Commission européenne sur la PAC 2020, ils affirment, qu'au sein du marché unique européen et pour éviter toute distorsion, **l'OCM F&L doit rester d'application homogène dans tous les EM, tant au niveau de la reconnaissance des OP/AOP, que de la mise en œuvre des PO**. Opposés à toute renationalisation du dispositif, ils demandent au contraire que l'OCM F&L soit renforcé, notamment par un soutien plus appuyé à la concentration de l'offre et des producteurs dans des OP plus fortes.

Le député français **Michel DANTIN**, par vidéo interposée, défend « **la forme la plus aboutie des organisations de producteurs, un vrai outil de démocratie pour les producteurs** », que sont les **coopératives**. Il s'engage à apporter son soutien dans la réforme de la PAC et évoque avec confiance les évolutions possibles de l'OCM F&L.

Le député italien **Herbert DORFMANN**, rapporteur du Parlement européen sur la réforme de la PAC, s'engage à **prendre en compte les propositions de la position commune des coopératives européennes dans ses travaux parlementaires**. Il affirme qu'il restera vigilant sur les conséquences des propositions de la Commission dans sa communication du 29 novembre dernier, et se montre particulièrement préoccupé de la plus grande subsidiarité donnée aux états membres. Il est convaincu qu'il est essentiel de **maintenir une véritable politique agricole européenne unique** afin d'éviter toutes distorsions sur le marché. Dans ce sens, il partage la position des coopératives de conforter la concentration des OP afin qu'elles puissent faire face à des marchés de plus en plus ouverts et compétitifs.



Frédéric LAMBERT, chef du service Europe et International de la DGPE, rappelle l'engagement de la France dans les négociations qui s'engagent sur la PAC. A propos de la position commune des 7 États membres, il accueille positivement l'initiative, qui sera prise en compte au moment des propositions législatives.

Dans l'attente du rapport du Parlement européen sur la PAC et des propositions législatives de la Commission européenne, **les fédérations des coopératives d'Espagne, Italie, France, Belgique, Allemagne et Grèce restent mobilisées** pour le maintien et le renforcement de l'OCM F&L : les programmes opérationnels, mis en place par des OP/AOP de commercialisation contrôlés par les producteurs, sont des outils performants, de véritables leviers économiques qui permettent aux coopératives de construire des programmes stratégiques ambitieux et de s'adapter aux évolutions sectorielles et à la demande des consommateurs, tout en maintenant les producteurs et les coopératives dans les territoires.

Felcoop est la fédération professionnelle représentative des entreprises coopératives et SICA de fruits et légumes frais et transformés, horticulture et pommes de terre.

« De la négociation des conventions collectives à la défense des programmes opérationnels en passant par tous les dossiers juridico-économiques impactant nos entreprises, nous sommes l'interface entre nos adhérents et les pouvoirs publics français et européens. L'économie est au cœur de notre action ». Jean-Michel DELANNOY, Président de Felcoop

Contact : Caroline Ducourneau – caroline.ducourneau@felcoop.fr